



District de la  
Nièvre de  
Football

**ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL  
SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 SALLE DES FETES 58160 IMPHY**

Cette année, compte tenu de la pandémie que nous traversons, notre AG se déroulera dans des conditions particulières dans le cadre du respect des mesures sanitaires en vigueur et des consignes de la FFF.

**POUVOIR**

**Compte-tenu du contexte sanitaire exceptionnel et pour cette année, il vous est demandé de retourner votre pouvoir au District pour le Vendredi 23 Octobre 2020, délai de rigueur.**

**Signature obligatoire du pouvoir rempli par le Président avec cachet du Club.**

Merci de vous présenter le jour de l'Assemblée Générale au bureau de pointage, muni de VOTRE LICENCE\* et d'une PIECE d'IDENTITE

*\*licence dématérialisée avec Footclubs compagnon (attestation) ou de la liste imprimable toujours via Footclubs.*

Les délégués (dirigeant, joueur, arbitre...) doivent appartenir au club depuis plus de 6 mois, avoir atteint leur majorité légale, être à jour de leurs cotisations, être domiciliés sur le territoire du District ou d'un District voisin appartenant à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté (article 13.2.1 des Statuts du District).

Un délégué peut représenter plusieurs associations (5 clubs), y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci (article 12.3 des Statuts du District).

**POINTAGE**

La personne désignée sur le pouvoir pour représenter son club ou un autre club, se présente au bureau de pointage (émargement entre 8h15 et 9h00) situé à l'entrée, munie **de sa licence** validée pour la saison en cours (licence dématérialisée avec Footclubs compagnon ou de la liste imprimable toujours via Footclubs).

**BUREAUX DE POINTAGE**

Mise en place de 2 bureaux de pointage :

- Bureau n° 1 : pointage des clubs AFGP 58 à LORMES  
+ les membres du Comité de Direction
- Bureau n° 2 : pointage des clubs LUTHENAY à VAUZELLES

**SOUHAITS**

Nous demandons à chacun d'entre vous d'être très ponctuel à l'Assemblée Générale, de respecter à la lettre les consignes rappelées ci-dessus et ci-après pour le protocole sanitaire, faute de quoi l'Assemblée Générale risque de se terminer fort tard, pensez aux clubs éloignés. Merci.

## PROTOCOLE SANITAIRE

Cette année, compte tenu de la pandémie que nous traversons, notre AG se déroulera dans des conditions particulières dans le cadre du respect des mesures sanitaires en vigueur et des consignes de la FFF.

Les participants seront invités à respecter les consignes ci-dessous ;

- **1 seul représentant par club**
- **Port du masque obligatoire**
- Stylo individuel préconisé

A l'intérieur de la salle :

- Désinfection des mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition
- Le hall d'entrée sera réservé à l'émargement
- Une file d'attente sera matérialisée pour l'émargement
- Une fois l'émargement effectué, les représentants des clubs devront aller s'installer dans la salle et respecter la disposition des chaises
- Mise en place d'un sens de circulation pour toute circulation dans la salle
- Micros HF et pupitre désinfectés après chaque utilisation

Cette AG sera également moins conviviale :

- Pas de café d'accueil
- Pas de buvette
- Pas de verre de l'amitié ni de repas de clôture.